

Résolution générale Congrès UTCAC 2022

Bordeaux – 17, 18 et 19 mai 2022

L'UNSA UTCAC demande le retour d'un dialogue social de qualité et respectueux et exige l'ouverture rapide de négociations protocolaires au vu de la reprise du trafic et de la charge de travail de l'ensemble des personnels.

L'UNSA UTCAC poursuivra la défense des intérêts professionnels, matériels et moraux des TSEEAC, Attachés, IEEAC et des agents contractuels exerçant des fonctions analogues.

A ce titre, l'UNSA UTCAC :

- Participera activement, au sein de l'UNSA Aviation Civile, à la défense des statuts des personnels et agira pour préserver l'unité et l'avenir de l'ensemble des directions et des services de la DGAC au sein de la Fonction publique de l'Etat et s'opposera à leur démantèlement.
- Continuera d'exiger des recrutements afin de garantir des effectifs permettant d'assurer l'ensemble des missions, de maintenir le haut niveau actuel de sécurité du transport aérien et de préserver la qualité de vie au travail des personnels.
- Œuvrera à l'amélioration sensible du taux de remplacement au moment du départ en retraite pour tous les personnels, notamment par la création d'un mécanisme d'atténuation prévoyant le versement d'une allocation temporaire de

complément retraite.

- Sera vigilante quant aux conditions de mise en œuvre et de maintien équitables du télétravail dans l'ensemble des services de la DGAC.

L'UNSA UTCAC, qui a joué un rôle moteur majeur dans la mise en œuvre du référencement de la mutuelle MGAS, demandera la prise en charge du jour de carence, s'il est maintenu, dans le contrat collectif.

L'UNSA UTCAC poursuivra son action en vue d'une réelle amélioration en matière d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail au travers de son implication sur l'ensemble de ces sujets tels que la qualité de vie au travail (QVAT), la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, la souffrance au travail, les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS), etc.

L'UNSA UTCAC se fixe comme objectifs prioritaires :

Statutaire

- L'obtention d'une réforme du statut des TSEEAC et le classement en catégorie A de la fonction publique de l'ensemble du corps pour prendre en compte le niveau licence du diplôme GSEA obtenu en sortie ENAC ainsi que les responsabilités exercées et l'éventail de niveaux des postes occupés.
- L'augmentation des possibilités d'accès aux emplois fonctionnels supérieurs.
- L'abolition de l'obligation de passage par le RTAC pour accéder au CTAC pour les TSEEAC afin d'instaurer de meilleurs déroulements de parcours professionnels.
- L'augmentation significative du nombre de postes budgétaires de RTAC, CTAC, CSTAC et CAAC.
- L'accès au CUTAC (HEA) pour les TSEEAC d'une part, et aux emplois de chefs de service technique de l'aviation civile (HEB) pour les Attachés d'autre part.
- Le déblocage de l'avancement par l'amélioration des taux pro/pro qui se sont fortement dégradés.
- La défense des personnels de la DGAC dans le cadre de la réforme du système des rémunérations des fonctionnaires annoncée.

Indemnitaires

- La mise en place d'une prime liée aux licences ATTREA, RQS, ANSO et AMS, à l'instar de la prime attachée à la licence de surveillance. L'ensemble des montants devront être revalorisés pour se rapprocher de celui de la prime liée à la détention d'une licence de contrôleur aérien.
- L'amélioration des conditions de mobilité par l'instauration de dispositifs de maintien de certaines primes en cas de mutation, la conservation des primes liées à une licence après 16 ans d'exercice et le retour à l'exigence de 3 années sur le 1^{er} poste pour tous les TSEEAC.
- L'amélioration des régimes indemnitaires dans le cadre du RSI (TSEEAC, IEEAC) d'une part, et du RIFSEEP (Attachés) d'autre part.
- L'instauration d'une prime de modernisation pour reconnaître l'adaptabilité des personnels et les évolutions de leurs métiers.
- La reconnaissance de l'animation de l'innovation pédagogique et de la transformation digitale des formations initiales et continues (actuelles et futures) par les enseignants, instructeurs et inspecteurs des études de l'ENAC, en particulier au bénéfice des agents de la DGAC

Professionnel

- La création rapide du premier RTC (Remote Tower Center), armé par des TSEEAC et la négociation de son organisation, des formations et parcours de qualifications ainsi que du régime indemnitaire de ces TSEEAC.
- La reconsidération des prérogatives des corps TSEEAC et ICNA dans le domaine du contrôle de la circulation aérienne, notamment concernant le contrôle d'approche sur les aérodromes des groupes D et E.
- La définition du rôle confié aux TSEEAC issus des BTIV sacrifiés à l'occasion de la réorganisation du service d'alerte, d'un parcours de carrière et de tours de service adaptés.
- La modernisation de l'Information Aéronautique Opérationnelle dans le respect des personnels concernés, en prenant en compte leurs contraintes et en valorisant réellement les efforts consentis.
- Faire en sorte que les évolutions en cours de la formation initiale GSEA prennent en compte les équilibres entre les différents employeurs des TSEEAC et à minima de conserver le niveau Licence du LMD au travers d'un recrutement niveau BAC+1.

Motion adoptée à l'unanimité

Conseil National de l'UNSA UTCAC :

Bureau National de l'UNSA UTCAC :

Secrétaire Générale :	SIMONET Hauteclair	TSEEAC	DSAC/O
Secrétaire Général Adjoint :	BELLIARD Alain	TSEEAC	DSAC/EC
Secrétaire National - Trésorier :	VERGER Yves	TSEEAC	SIA
Secrétaire National - Trésorier Adjoint :	OMNES Eric	IEEAC	DSAC/S
Secrétaire Nationale - Secrétaire :	GRAIGNIC Françoise	TSEEAC	CRNA/O
Secrétaire National – coordination CAP :	GARNIER Bruno	TSEEAC	ENAC
Secrétaire National – chargé des Attachés :	CHOUT Frantz	Attaché	DSAC/EC
Secrétaire Nationale :	ROBERT Pascale	Attachée	DSAC/EC

ADRIAN Thierry	TSEEAC	DSAC/NE
BICHON Pascal	TSEEAC	SIA
BORD Arnaud	TSEEAC	DSAC/CE
DARWISH Catherine	Attachée	DTA
DUTHEIL Pierre	TSEEAC	SIA
GARNOTEL Dorothee	TSEEAC	DSAC/EC
GRONDIN Cedrick	TSEEAC	DSAC/OI
LE VERRIER Thierry	TSEEAC	DSAC/CE
MALGARINI Christian	retraité	
MARTY Alain	TSEEAC	SIA
SCHUH Guillaume	TSEEAC	SNA/N
VERNET Thierry	TSEEAC	SNA/RP



Techniciens supérieurs et Cadres de l'Aviation Civile